



Agir pour construire

Paris, le 3 mars 2014 - NN04/2014

RESULTATS 2013 DU GROUPE BPCE

3 Milliards : à quel prix et pour quoi faire ?

« Le groupe BPCE conclut l'année 2013 avec des résultats très satisfaisants en dépit d'une conjoncture économique peu porteuse en France » déclare François Pérol dans le communiqué de presse sur les résultats annuels. Et il parle en connaissance de cause, si l'on en juge aux coquettes parts variables dont seront gratifiés les patrons de l'organe central du groupe. Nous leverons le voile pudique qui les recouvre. Quant à vous, qu'en sera-t-il ?

CÔTÉ FACE, STRASS ET FLONFLONS - CÔTÉ PILE, STRESS ET SOUFFRANCE

Au-delà des annonces dont se gargarise F. Pérol, la réalité du terrain est brutale. Illustration en quelques lignes.

Quelques indicateurs mis en exergue ⇒ Des conséquences pour les salariés !

Un résultat net en hausse de 26 % à 2,9 Md€ ! ⇒ Mais à quel prix et pour quoi faire ?

Un coefficient d'exploitation en baisse de 1,4 point pour le groupe et de 2,3 points sur les métiers cœurs ⇒ Course sans fin érigée en dogme par nos dirigeants, imposant une rigueur salariale sans précédent !

Un coût du risque maintenu à un niveau modéré malgré la progression des encours de crédit (+ 6,1 %) ⇒ Injonction qui devient paradoxale au regard du niveau des réalisations !

Une solvabilité groupe renforcée (ratio global 13,4 %) ⇒ Les salariés n'auront eu d'autres choix que d'être solidaires

Une restructuration du bilan du groupe qui s'achève, concernant principalement la GAPC (Gestion d'Actifs / Passifs Cantonnés) et le Crédit Foncier de France (CFF) ⇒ Les salariés payent le prix d'une stratégie qui leur a été imposée (ex. CFF lourdement mis à contribution)

EFFORTS ATTENDUS : PLUS QU'HIER ET MOINS QUE DEMAIN...

Les salariés peuvent admettre de se serrer la ceinture et de se mobiliser quand l'entreprise est en péril. Pour autant, lorsque tout va bien, ce qui est le cas aujourd'hui comme le claironne le patron du groupe, ils sont en droit d'attendre un juste partage de la valeur ajoutée qu'ils ont créée... A fortiori lorsque les ambitions du nouveau plan stratégique « grandir autrement » promettent d'exiger d'eux toujours plus.

PARTAGE, QUEL PARTAGE ?

Hélas, le constat est tout autre et parfaitement inacceptable. En matière d'augmentation générale (cf. note nationale n°03 – Circulez, y'a rien à voir !) le bilan est édifiant et c'est dans un vide sidéral que le Syndicat Unifié-Unsa revendique, depuis de nombreuses années, la création d'un intéressement groupe venant compléter l'intéressement de chaque entreprise. « C'est trop tôt, le groupe n'est pas prêt » nous dit-on... C'est encore pire en matière de conditions de travail, domaine dans lequel les employeurs ont brutalement rompu toute négociation nationale. La santé au travail est une ressource qui peut se tarir et il ne manque pas

d'exemples malheureux, voire dramatiques, dans nos entreprises pour illustrer cette évidence. Il est incompréhensible et délétère que les dirigeants d'un groupe coopératif, qui prétend mener une politique imprégnée de RSE (responsabilité sociétale des entreprises), puissent délibérément ignorer cette donnée essentielle.

CHARITÉ BIEN ORDONNÉE...

Alors que ces résultats sont le fruit des efforts de tous les salariés du groupe, si pour le plus grand nombre la poursuite de la politique de rigueur est annoncée, seuls quelques individus en tireront des bénéfices dont le montant donne le vertige. Ainsi en va-t-il de la part variable des dirigeants, à commencer par ceux de BPCE, organe central du groupe.

- **Président : 891K€** soit 162 % du fixe maintenu à 550K€. Paiement fractionné (40 % en 2014 et 60 % sur 3 ans si réalisation de certains critères)

NB : attributions antérieures (2010 à 2012) dont les versements étalés se poursuivent : 1.056K€ ; 539K€ ; 567K€

- **Membres : 432K€** (fixe maintenu à 500K€) avec paiement fractionné (50 % en 2014 et 50 % sur 3 ans si réalisation de certains critères).

Force est de constater que le blocage du dialogue social dans la branche a bel et bien été mis en œuvre avec le concours de la DRH groupe. Nous n'osons imaginer qu'il s'agissait là de l'objectif qui lui était assigné et pour lequel elle est aujourd'hui largement gratifiée.

Le Secrétariat National du Syndicat Unifié-UNSA

Jean-David CAMUS, Bernard CHARRIER, Philippe DONVITO, François-Xavier JOLICARD et Anne VOTOVIC